

Les conseillers du pire

Christophe Ramaux (Université Paris I)

Politis, n°1253, 16 mai 2013

Le Conseil d'Analyse Economique a été créé en 1997 sous Jospin. Initiative louable puisqu'il est supposé œuvrer par la « confrontation des points de vue » (art. 1 de ses statuts). Mais d'année en année, c'est peu dire que la confrontation s'est réduite. Le nouveau Conseil nommé par Ayrault avait surpris par sa composition : une palanquée d'économistes rabâchant sans cesse que tout va mal à cause des « rigidités structurelles » (droit du travail, protection sociale, etc.) et, parmi les autres, aucun macroéconomiste keynésien. Comme si la faillite du néolibéralisme depuis 2007 n'avait pas eu lieu.

Ses premières publications confirment malheureusement les craintes. Le nouveau Conseil a manifestement une obsession : les rigidités du marché du travail.

Trois de ses cinq notes publiées jusqu'alors abordent ce sujet. La première est intitulée *Comment compléter l'euro ?* Parmi les propositions : la possibilité pour le salarié d'opter pour un nouveau contrat de travail européen et ultraflexible (avec une assurance-chômage européenne). La justification : « empiriquement, on observe bien une relation positive entre le degré de protection de l'emploi et le taux de chômage ». Mais la note de bas de page censée fournir les sources dit l'inverse (« la théorie économique est ambiguë sur la relation entre protection de l'emploi et chômage »).

Les deux notes suivantes ne s'embarrassent pas de cette nuance.

Selon *L'emploi des jeunes peu qualifiés en France*, « le salaire minimum nuit indiscutablement à l'emploi des jeunes les moins qualifiés ». La solution : accroître encore plus les exonérations de cotisations sociales et introduire une « rupture du contrat de travail » « simplifiée » au-delà de ce que propose déjà l'ANI.

Selon *La dynamique des salaires par temps de crise*, le coût du travail a trop augmenté par rapport à la productivité du travail en France depuis 2008¹. Cela serait « une cause majeure de la détérioration de l'emploi ». Les solutions : « être plus sélectif dans les extensions des accords de branche », amplifier les « clauses dérogatoires » autorisant des « salaires inférieurs », favoriser « la satisfaction au travail hors salaire » (sic) et enfin utiliser l'inflation comme arme de baisse des salaires réels comme le préconisait déjà l'ultralibéral M. Friedman².

Revenons sur le diagnostic. Il est vrai que la productivité du travail a tendance à stagner depuis cinq ans. Mais pourquoi ? Les auteurs ne s'interrogent pas sur ce point essentiel. Il y a une explication keynésienne : la crise du modèle néolibéral en 2008 s'est traduite par une chute de la demande (le néolibéralisme la soutenait par la dette privée en lieu et place des salaires !). Provisoirement enrayerée grâce aux plans de relance, cette chute a repris en Europe sous l'effet des plans d'austérité. Lorsque la demande chute, la production chute. Et les gains de productivité se contractent³ : les entreprises n'ajustent pas immédiatement en proportion leurs effectifs à la baisse et la productivité résulte pour une part de la croissance elle-même (loi de Kaldor-Verdoorn)⁴. Réduire les salaires dans ce contexte ? Cela précipiterait encore la chute de la demande. C'est exactement ce que vivent la Grèce, l'Espagne ou le Portugal.

¹ P. Askenazy, par ailleurs *Economiste atterré*, a cosigné cette note. De ce côté-ci, au moins, il y a confrontation des points de vue.

² M. Friedman utilise un argument de Keynes mais le retourne contre lui : les travailleurs anticipant mal l'inflation (ce que soutient Keynes), cela permet de réduire les salaires réels et donc d'augmenter l'emploi (ce que Keynes rejette le chômage provenant selon lui d'une insuffisance de la demande).

³ Depuis trois ans, le taux de marge des entreprises baisse pour la même raison. C'est le paradoxe du profit : il baisse sous l'effet des politiques d'austérité censées l'élever.

⁴ Investissements et innovations, par exemple, sont moins importants en phase de récession.